



Rapport annuel  
2005-2006



fonds|radio|star

# Table des matières

2	LES PARTENAIRES
3	MESSAGE DU PRÉSIDENT
4	LE FONDS RADIOSTAR
4	Historique
4	Objectifs
5	Conseil d'administration
5	Gestion du fonds
6	MODIFICATIONS APPORTÉES AU PROGRAMME
6	Mesure transitoire pour les entreprises du Volet des entrepreneurs de la musique
6	Comédies musicales et compilations thématiques
7	Investissement significatif de la maison de disques de la relève industrielle
8	RÉSULTATS FINANCIERS
8	Ressources financières
8	Frais d'administration
8	Engagements et déboursés
9	Solde résiduel d'engagements
9	Décaissements affectés à la publicité radio
10	ÉVALUATION DES RÉSULTATS
10	L'appui aux nouveaux artistes
11	Répartition régionale
16	Financement par catégorie musicale
18	Les succès
21	ÉTATS FINANCIERS 2005-2006

ENGLISH VERSION ALSO AVAILABLE AT [WWW.FONDSRADIOSTAR.COM](http://WWW.FONDSRADIOSTAR.COM)

Le Fonds **RADIOSTAR**  
Rapport annuel 2005-2006



## Les partenaires

ASTRAL MEDIA RADIO  
BLACKBURN GROUP  
CHUM  
COGECO DIFFUSION  
CORUS ENTERTAINMENT  
GOLDEN WEST BROADCASTING  
HALIBURTON BROADCASTING GROUP  
HDL INVESTMENTS  
H.F. DOUGALL COMPAGNY  
LABBE MEDIA  
MARITIME BROADCASTING SYSTEM  
NEWCAP  
RADIO EXPRESS  
RADIO-NORD COMMUNICATIONS  
RAWLCO COMMUNICATIONS  
ROGERS BROADCASTING  
STANDARD RADIO  
VISTA BROADCAST GROUP  
WESTMAN MEDIA COOPERATIVES



## Message du président

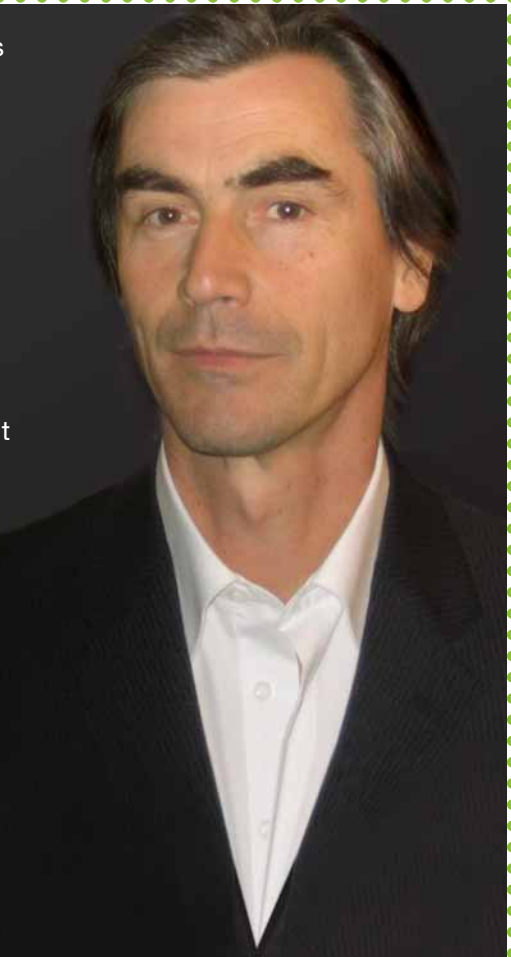
Le bilan de l'année qui s'achève met en évidence que les mesures mises en place l'année dernière ont porté fruit. En effet, la promotion du Fonds RadioStar à l'extérieur du Québec a permis à cinq artistes de se prévaloir de notre aide financière. Par ailleurs, l'aide aux artistes de la relève a dépassé 75 % de l'aide accordée, en partie grâce à l'ouverture des programmes aux entreprises de la relève industrielle. La diversité musicale se reflète également puisqu'en 2004-2005, les projets de musique populaire et pop rock totalisaient 74 % de l'aide en regard de 67 % cette année, laissant une plus grande place au folk contemporain, au rock alternatif, au traditionnel et au country. L'ouverture du programme aux DVD a permis l'accompagnement de trois projets. Et grande première, l'aide accordée cette année a atteint 3,1 M \$, appuyant la presque totalité des demandes et des montants sollicités.

Malgré ces ajustements, l'industrie du disque n'a pu compenser la perte de revenus et l'augmentation des dépenses de promotion des artistes due à l'hyper fragmentation des marchés et des styles musicaux. Notre défi demeure l'émergence de nouveaux talents et la diversité musicale par un soutien aux stratégies marketing liées à cette nouvelle économie.

Au terme de cinq années de participation au conseil d'administration de Fonds RadioStar, dont les deux dernières à titre de président, je tiens à souligner le travail exceptionnel de tous les membres du conseil et le dévouement, le support et le professionnalisme de l'équipe de gestion du Fonds Radiostar, de sa directrice générale, Andrée Ménard et de la directrice des programmes, Louise Chenail.



**Denis Wolff**  
*Président*  
Fonds RadioStar



# Le Fonds RadioStar

## HISTORIQUE

À l'occasion de l'audience sur la politique en matière de radio commerciale tenue par le CRTC en 1997, l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) a recommandé, dans le cadre de sa proposition relative aux avantages tangibles s'appliquant aux transferts de propriété d'entreprises de radio, la mise sur pied d'un nouveau fonds de commercialisation et de promotion de la musique canadienne. La *Politique de 1998 concernant la radio commerciale* du CRTC (Avis public CRTC 1998-41) a fait sienne cette proposition, établissant une contribution financière de 3 % de la valeur des transactions d'acquisitions à ce fonds.

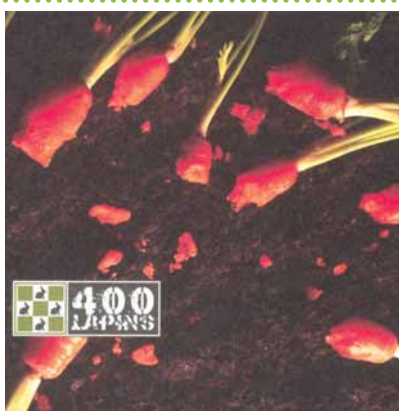
Répondant à la demande du CRTC, l'ACR déposait en septembre 2000 une proposition élaborée conjointement avec l'ADISQ précisant la structure et les modalités de Fonds RadioStar, proposition approuvée le 9 novembre de la même année. Une démarche similaire pour le marché anglophone a été effectuée par l'ACR et des représentants de l'industrie du Canada anglais, donnant naissance en mars 2001 au Radio Starmaker Fund.

Depuis août 2001, le Fonds RadioStar offre un programme d'aide financière pour la commercialisation d'enregistrements sonores au Canada. La Fondation MUSICACTION assure la gestion de ce programme depuis le début de ses activités sous la direction du conseil d'administration du Fonds RadioStar. Son programme et ses règles, totalement distincts de ceux de MUSICACTION, sont administrés de façon indépendante.

## OBJECTIFS

Les objectifs du programme se définissent de la façon suivante :

- Le Fonds vise à promouvoir la musique canadienne de langue française. Les projets dans une autre langue que le français et les projets de musique instrumentale sont pour cette raison dirigés vers le *Radio Starmaker Fund*.
- Le Fonds réserve son aide à des projets de commercialisation nationale, c'est-à-dire visant le marché canadien.
- Le Fonds est destiné en priorité aux artistes en développement de carrière, visant à « créer des étoiles de la musique canadienne produisant du contenu canadien populaire ».
- L'aide du Fonds est octroyée aux artistes par l'intermédiaire de leurs maisons de disques, qui doivent être à propriété et à contrôle canadiens, exception faite des artistes canadiens résidant à l'extérieur du Québec qui peuvent recevoir l'aide directement.
- La contribution du Fonds doit constituer un apport supplémentaire aux sommes investies par les maisons de disques et par les diverses sources de financement public et privé qui couvrent les premières étapes de commercialisation.
- Le Fonds vise à assurer aux radiodiffuseurs privés un répertoire de musique francophone diversifié et de qualité.

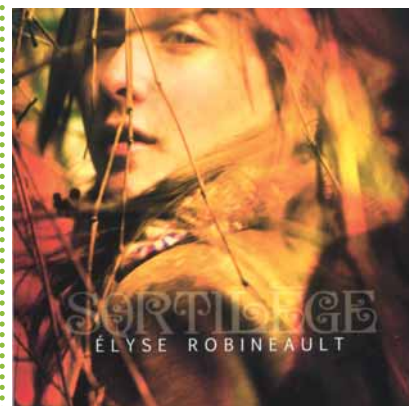
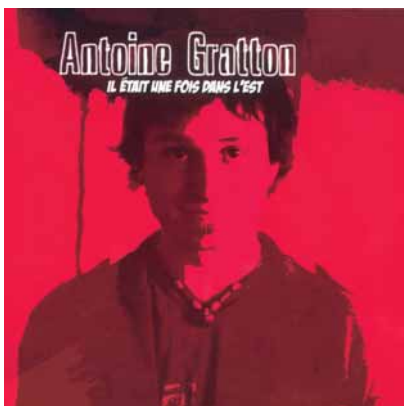


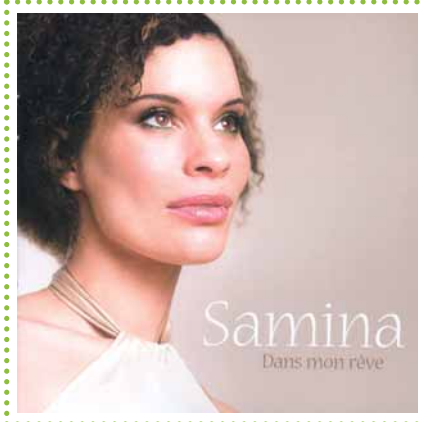
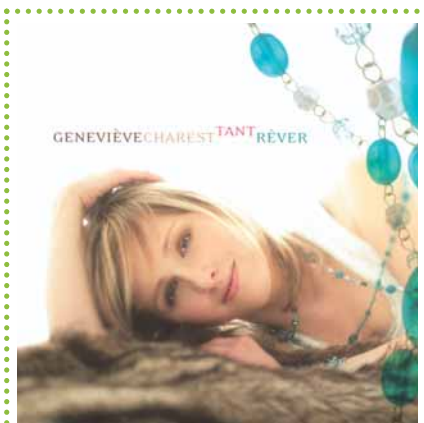
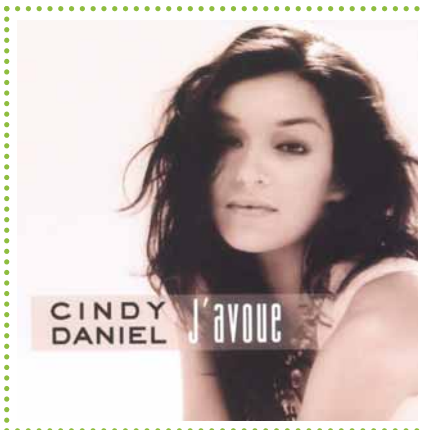
## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Denis Wolff	Président Ho-Tune Musique
Vice-président radio	Jacques Papin	Vice-président Réseau Corus Québec
Trésorier	Paul Dupont-Hébert	Vice-président spectacles Zone 3
Secrétaire	Lilianne Randall	Directrice musicale réseau Rythme FM Cogeco
Administrateur	Charles Benoît	Vice-président programmation Astral Média Radio
Administrateur	Mathieu Drouin	Président Tacca Musique
Administrateur	Claude Laflamme	Vice-présidente affaires corporatives et réglementaires Astral Média Radio
Administrateur	Claude Larivée	Président directeur général Cie Larivée Cabot Champagne
Administrateur	Jacques Primeau	Président Productions Jacques K. Primeau
Administrateur	Pierre Rodrigue	Vice-président développement et technologies Astral Média Radio

## GESTION DU FONDS

Direction générale	Andrée Ménard
Coordonnatrice du programme	Louise Chenail
Information	Jacinthe Roy
Administration	Nicole Rouabah
Vérificateur externe	Denis Thérien, CA





## Modifications apportées au programme

Les modifications suivantes ont été adoptées par le conseil d'administration au cours de l'année financière 2005-2006 :

### MESURE TRANSITOIRE POUR LES ENTREPRISES DU VOLET DES ENTREPRENEURS DE LA MUSIQUE

En raison de la mise en place du *Volet des entrepreneurs de la musique* (VEM), le Fonds RadioStar a dû élaborer une nouvelle formule de calcul de l'investissement significatif s'adressant spécifiquement aux entreprises bénéficiaires de ce nouveau programme administré par Patrimoine canadien. L'investissement significatif représentant la participation autonome du demandeur dans un projet et excluant les aides publiques, cette nouvelle formule permet de tenir compte de l'aide globale que reçoivent les bénéficiaires du VEM.

### COMÉDIES MUSICALES ET COMPILATIONS THÉMATIQUES

En juin 2006, le Fonds RadioStar a décidé de maintenir pour l'année financière 2006-2007 l'éligibilité des comédies musicales et de rendre également admissibles les compilations thématiques. Ces projets doivent rencontrer les critères suivants :

- Une participation majoritaire d'artistes de la relève est requise (plus de 50 %). L'artiste de la relève compte au plus deux albums en carrière.
- L'aide financière se limite à 30 000 \$ si l'un des interprètes participants a vendu plus de 100 000 copies d'un album.
- La priorité demeurant l'appui aux projets individuels, l'aide aux comédies et aux compilations est assujettie aux fonds résiduels disponibles.



### INVESTISSEMENT SIGNIFICATIF DE LA MAISON DE DISQUES DE LA RELÈVE INDUSTRIELLE

Une maison de disques de la relève industrielle active à Fonds RadioStar peut désormais demander une exemption concernant la preuve de son investissement significatif à l'entrée. Pour ce faire, elle doit obtenir un résultat positif consécutif à l'analyse des éléments suivants :

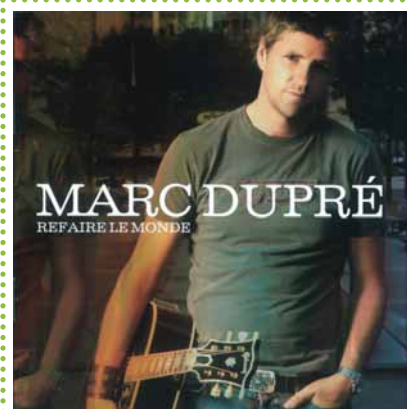
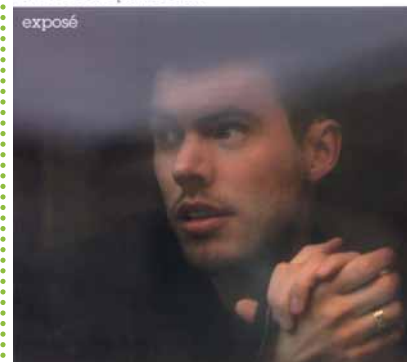
- la conformité des parachèvements antérieurs
- le respect des échéances
- le respect des engagements envers les financeurs publics et les fournisseurs
- le nombre et le montant des dossiers actifs
- le résultat des vérifications antérieures
- le résultat des derniers états financiers (moins d'un an au moment du dépôt).

Entérinée en juin 2006, cette nouvelle règle entrera en vigueur pour l'année financière 2006-2007.



Jean-François Breau

exposé



# Les résultats financiers

## RESSOURCES FINANCIÈRES

Les revenus du Fonds RadioStar et du Radio Starmaker Fund proviennent principalement, mais non exclusivement, des contributions des entreprises de radio exigées par le CRTC lors de transactions d'acquisition d'entreprises de radio. Au minimum, 3 % de la valeur de telles transactions doit être versé à ces deux fonds. Dans le cas de transactions visant un marché francophone, 80 % de ce 3 % est versé au Fonds RadioStar ; lorsque les transactions visent un marché anglophone, 20 % de ce pourcentage est versé au Fonds RadioStar.

L'ACR perçoit les 3 % de la valeur des transactions qu'elle redistribue aux deux fonds, conformément aux modalités de paiement acceptées par le CRTC. Chaque année, l'ACR verse les contributions financières attribuées au développement de la musique vocale francophone au Fonds RadioStar.

Ces contributions s'élèvent à 2 426 942 \$ en 2005-2006. Depuis 2001-2002, elles sont de 12 393 239 \$. Le financement du Fonds RadioStar est évalué à plus de 21 M \$ jusqu'en 2010.

## FRAIS D'ADMINISTRATION

Pour ce cinquième exercice financier, les frais d'administration sont établis à 9,5 %. La moyenne des frais d'administration depuis l'ouverture du Fonds est de 8,5 %. Tel que stipulé dans le document approuvé par le CRTC en novembre 2000, les frais d'administration à terme ne devraient pas représenter plus de 10 % des contributions totales reçues des radiodiffuseurs.

## ENGAGEMENTS ET DÉBOURSÉS

Depuis l'ouverture du programme, 295 demandes ont été reçues et 253 projets ont été acceptés, pour un taux d'approbation de 85,8 %. Un nombre record de demandes a été reçu cette année, soit 79 projets, pour un taux d'approbation annuel également le plus élevé, soit 98,7 %. Depuis août 2001, 77,5 % des montants demandés ont été acceptés. En 2005-2006, ce taux se situe à 93,5 %.

En 2005-2006, le Fonds RadioStar a engagé la somme de 3 104 566 \$, comparativement à 2 848 958 \$ l'année précédente et à 2 013 175 \$ en 2003-2004. Ceci constitue une majoration de 9,0 % en comparaison de l'année précédente et de 54,2 % en regard de 2003-2004. L'aide moyenne accordée par projet est moins élevée cette année, soit 39 802 \$ comparativement à 45 222 \$ en 2004-2005 et 46 818 \$ en 2003-2004.

En 2005-2006, le Fonds RadioStar a déboursé dans le cadre de son programme de commercialisation 2 316 105 \$, comparativement à 2 331 725 \$ l'année dernière.

DEMANDES ET ACCEPTATIONS	2005-2006	2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002	Total
Demandes reçues	79	64	53	46	53	295
Montants demandés	3 321 515	3 021 311	3 171 982	2 158 990	2 153 585	13 827 383
Demandes acceptées	78	63	43	33	36	253
Montants accordés	3 104 566	2 848 958	2 013 175	1 506 415	1 236 314	10 709 428
Montants déboursés	2 316 105	2 331 725	1 311 619	1 038 105	501 276	7 581 086

## SOLDE RÉSIDUEL D'ENGAGEMENTS

Les déboursés effectués pendant un exercice représentent généralement des premiers versements pour les projets acceptés pendant l'année et des versements finaux pour des projets acceptés antérieurement. En raison du temps que requiert la commercialisation des albums, tout comme la date d'acceptation des projets par le Fonds RadioStar, peu de projets sont complétés au cours d'un même exercice financier. Il en résulte un solde résiduel d'engagements à la fin de chaque exercice financier. Pour l'exercice 2005-2006, ce solde se chiffre à 1 873 419\$.

## DÉCAISSEMENTS AFFECTÉS À LA PUBLICITÉ RADIO

La proposition acceptée par le CRTC prévoyait qu'une partie des sommes consenties par le Fonds pourrait servir à l'achat de temps d'antenne auprès de stations de radio canadiennes, puisque son apport financier provient uniquement du secteur de la radio et que ce secteur participe avec énergie à la mise en valeur des artistes canadiens. Depuis 2003-2004, un léger incitatif est en place pour favoriser la publicité radio. Ainsi, la grille d'évaluation prévoit qu'un projet obtenant la note minimale de 50 % ou plus qui présente une dépense de placement radio de 5 000 \$ ou plus est majoré de cinq points.

Les rapports de coûts des dossiers terminés en 2005-2006 démontrent des décaissements affectés à la publicité radio de l'ordre de 177 514\$, représentant 11,5% des déboursés dans les dossiers terminés en cours d'année. Ce taux est très légèrement en baisse comparativement à 2004-2005, où il était de 12,2%.



# Évaluation des résultats

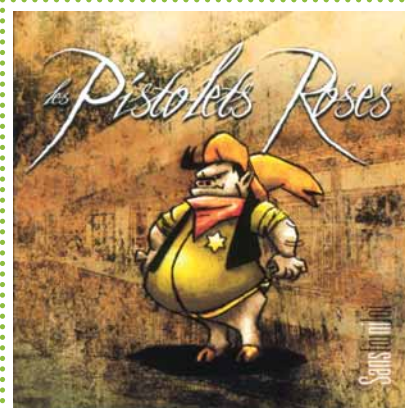
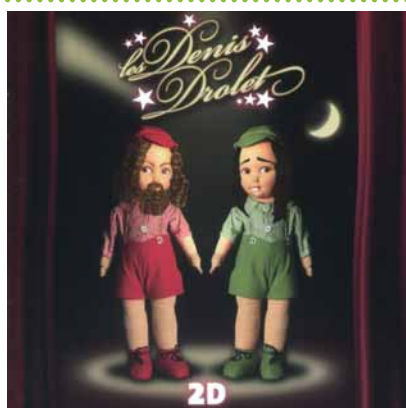
## L'APPUI AUX NOUVEAUX ARTISTES

Conformément à ses objectifs, le Fonds RadioStar apporte son appui en priorité aux artistes en développement de carrière. En 2005-2006, 39,5 % des montants accordés ont été octroyés à des premiers albums francophones d'artistes canadiens et 36,6 % à des deuxièmes albums, totalisant 76,1 % des fonds dirigés vers des artistes émergents. Pour l'ensemble des années d'activités du Fonds, les premiers et deuxièmes albums en carrière représentent 73,6 % des montants qui ont été accordés.

Depuis l'ouverture du programme, des mesures ont été mises en place afin de favoriser l'accès aux artistes émergents :

- Tout projet d'artiste est admissible dès la sortie de l'album. Il n'est pas nécessaire que cet album ait atteint un nombre prédéterminé de copies vendues pour avoir accès au Fonds.
- Une grille d'évaluation reposant sur des critères objectifs permet d'établir un classement par priorité des projets. Un pointage plus élevé est accordé lorsqu'il s'agit d'un premier ou d'un deuxième album.
- Depuis 2003-2004, un volet du programme est consacré aux maisons de disques de la relève industrielle, des entreprises qui sont souvent associées aux artistes émergents.

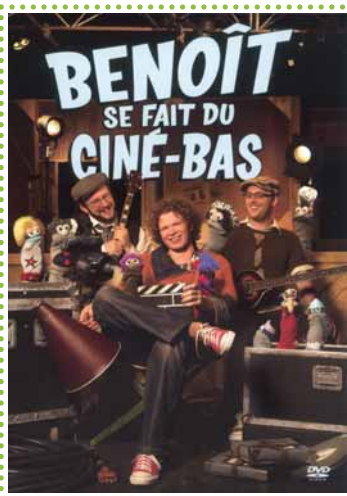
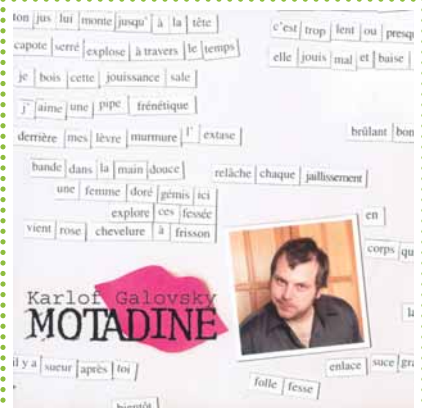
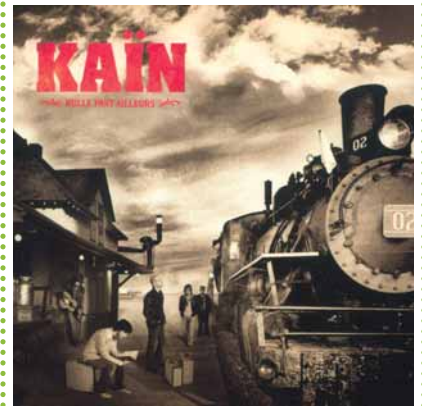
	2005-2006		2004-2005		2003-2004		2002-2003		2001-2002		TOTAL	%
	DEMANDES ACCEPTÉES	MONTANTS ACCORDÉS	DEMANDES ACCEPTÉES	MONTANTS ACCORDÉS	DEMANDES ACCEPTÉES	MONTANTS ACCORDÉS	DEMANDES ACCEPTÉES	MONTANTS ACCORDÉS	DEMANDES ACCEPTÉES	MONTANTS ACCORDÉS		
1 <sup>er</sup> album	33	1 226 281	35	1 578 369	23	1 094 726	17	865 326	16	568 896	5 333 598	49,8
2 <sup>e</sup> album	27	1 136 609	8	354 936	9	405 775	6	291 309	11	362 621	2 551 250	23,8
3 albums et plus	18	741 676	20	915 653	11	512 674	10	349 780	9	304 797	2 824 580	26,4
<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>3 104 566</b>	<b>63</b>	<b>2 848 958</b>	<b>43</b>	<b>2 013 175</b>	<b>33</b>	<b>1 506 415</b>	<b>36</b>	<b>1 236 314</b>	<b>10 709 428</b>	<b>100,0</b>



## RÉPARTITION RÉGIONALE

Pour favoriser davantage l'accès au programme des artistes résidant à l'extérieur du Québec, le conseil d'administration a mis en place au cours du précédent exercice financier de nouvelles règles pour pallier à l'absence de maisons de disques indépendantes dans les communautés francophones du Canada. S'ajoutant aux deux volets existants relatifs aux maisons de disques établies et aux maisons de disques de la relève industrielle, ce nouveau volet vise les artistes des communautés francophones en situation minoritaire qui produisent et commercialisent eux-mêmes leurs albums.

Les effets positifs de cette ouverture ont été palpables en 2005-2006, trois artistes résidant à l'extérieur du Québec et responsables de la commercialisation de leur album s'étant prévalus de ce nouvel accès. Deux autres artistes des communautés francophones du Canada ont également reçu une aide par l'intermédiaire de leur maison de disques.



## ● RÉSULTATS 2005-2006 ●

● DEMANDEUR ●	● ARTISTE ●	● RÉGION ●	● MONTANT \$ ●
● À l'Infini Communications ●	● Blou ●	● Nouvelle-Écosse ●	● 50 000 ●
● Carbone Musique ●	● Thalie Lynda ●	● Montréal ●	● 54 786 ●
● Cie Larivée Cabot Champagne ●	● Charbonniers de l'enfer ●	● Plusieurs régions ●	● 49 748 ●
● Cie Larivée Cabot Champagne ●	● Chick'n Swell ●	● Centre-du-Québec ●	● 19 899 ●
● Cie Larivée Cabot Champagne ●	● Faubert Michel ●	● Outaouais ●	● 29 937 ●
● Cie Larivée Cabot Champagne ●	● Painchaud Jonathan ●	● Bas-Saint-Laurent – Gaspésie ●	● 10 000 ●
● Cie Larivée Cabot Champagne ●	● Pépé et sa guitare ●	● Québec ●	● 50 000 ●
● Cie Larivée Cabot Champagne ●	● Volée d'castors ●	● Plusieurs régions ●	● 30 416 ●
● C-Show Productions ●	● Grandbois Darryn ●	● Ontario ●	● 31 459 ●
● Déjà Musique ●	● Bédar Dany ●	● Abitibi-Témiscamingue ●	● 30 000 ●
● Déjà Musique ●	● Corneille ●	● Montréal ●	● 30 000 ●
● Déjà Musique ●	● Gage ●	● Montréal ●	● 50 000 ●
● Diffusion YFB ●	● 400 Lapins ●	● Montréal ●	● 50 000 ●
● Diffusion YFB ●	● Lapointe Hugo ●	● Lanaudière ●	● 26 667 ●
● Diffusion YFB ●	● Lavoie Mathieu ●	● Montréal ●	● 50 000 ●
● Disques Artic ●	● Aut'chose ●	● Plusieurs régions ●	● 50 000 ●
● Disques Artic ●	● Charest Geneviève ●	● Bas-Saint-Laurent – Gaspésie ●	● 30 064 ●
● Disques Artiste ●	● Artistes variés ●	● Plusieurs régions ●	● 50 000 ●
● Disques Artiste ●	● Artistes variés ●	● Plusieurs régions ●	● 50 000 ●
● Disques Artiste ●	● Eve ●	● Montérégie ●	● 50 000 ●
● Disques Atlantis ●	● Lacombe Sébastien ●	● Montréal ●	● 50 000 ●
● Disques Atlantis ●	● Tessier Karine ●	● Montérégie ●	● 50 000 ●
● Disques Audiogramme ●	● Déry Marc ●	● Montréal ●	● 43 000 ●
● Disques Audiogramme ●	● Lapointe Pierre ●	● Outaouais ●	● 25 000 ●
● Disques Audiogramme ●	● Lapointe Pierre ●	● Outaouais ●	● 50 000 ●
● Disques Audiogramme ●	● Moffatt Ariane ●	● Québec ●	● 30 000 ●
● Disques Belzébuth ●	● Longue Distance ●	● Plusieurs régions ●	● 30 004 ●
● Disques Dare to Care ●	● Malajube ●	● Montréal ●	● 59 832 ●
● Disques Justin Time ●	● Hellman Thomas ●	● Québec ●	● 39 176 ●
● Disques Justin Time/Gestion Nuland ●	● Hellman Thomas ●	● Québec ●	● 7 000 ●
● Disques Musicor ●	● Bouchard Marie-Mai ●	● Montérégie ●	● 33 500 ●
● Disques Musicor ●	● Giroux Martin ●	● Outaouais ●	● 33 500 ●
● Disques Musicor ●	● Lagacé Meggie ●	● Montréal ●	● 33 000 ●
● Disques Musicor ●	● Lapointe Stéphanie ●	● Montérégie ●	● 33 000 ●
● Disques Musicor ●	● Painchaud Jonathan ●	● Bas-Saint-Laurent – Gaspésie ●	● 23 500 ●
● Disques Musicor ●	● Villeneuve Annie ●	● Saguenay – Lac-Saint-Jean ●	● 33 500 ●
● Disques Passeport ●	● Kaïn ●	● Centre-du-Québec ●	● 33 178 ●
● Disques Passeport ●	● Kaïn ●	● Centre-du-Québec ●	● 50 000 ●
● Disques Tox ●	● Qbanito ●	● Montréal ●	● 40 522 ●
● Disques Voxtone ●	● Caïman Fu ●	● Mauricie ●	● 50 000 ●
● Équipe Spectra ●	● Perreau Yann ●	● Lanaudière ●	● 10 000 ●
● Foulespin Musique ●	● Perreau Yann ●	● Lanaudière ●	● 40 000 ●
● Gestion Nuland ●	● Hellman Thomas ●	● Québec ●	● 3 000 ●
● Gestion Son Image ●	● Robineault Élyse ●	● Montréal ●	● 50 000 ●
● Ici Musique ●	● Breau Jean-François ●	● Nouveau-Brunswick ●	● 51 212 ●
● L-A be ●	● Cassiopée ●	● Québec ●	● 50 000 ●
● L-A be ●	● Karlof Galovsky ●	● Montréal ●	● 40 146 ●
● L-A be ●	● Léopold Z ●	● Montréal ●	● 30 930 ●
● Le Couteur Sandra ●	● Le Couteur Sandra ●	● Nouveau-Brunswick ●	● 30 344 ●
● Management Encore ●	● Chick'n Swell ●	● Centre-du-Québec ●	● 10 000 ●
● MP3 Disques ●	● Daniel Cindy ●	● Montréal ●	● 54 106 ●
● NG Productions ●	● Mauvais sort ●	● Plusieurs régions ●	● 37 894 ●
● Novem Communications ●	● Dupré Marc ●	● Laval ●	● 50 000 ●
● Orange Music ●	● Samina ●	● Montréal ●	● 43 408 ●



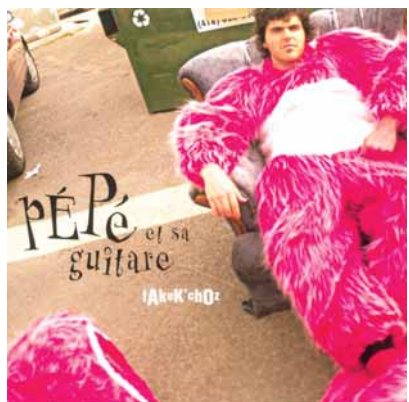
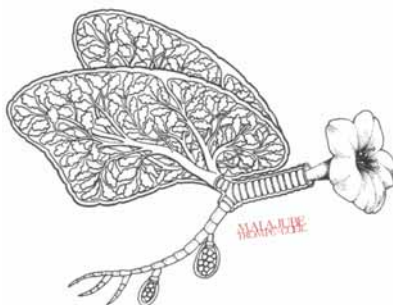
● RÉSULTATS 2005-2006 (SUITE)

DEMANDEUR	ARTISTE	RÉGION	MONTANT \$
Prodat	Archambault Benoît	Montréal	50 000
Productions de l'Onde	Bori	Montréal	50 000
Productions de l'Onde	Wells Guy-Phillipe	Saguenay-Lac Saint-Jean	48 358
Productions Fly Decibels	Maharajah	Plusieurs régions	35 910
Productions Jacques K. Primeau	Les Denis Drolet	Laurentides	70 000
Productions Jacques K. Primeau	Les Denis Drolet	Laurentides	30 000
Productions New Rock	Pistolets Roses	Plusieurs régions	56 234
Productions Pierre Tremblay	Crila	Montréal	24 188
Productions Pierre Tremblay	Jean Daniel	Saguenay-Lac Saint-Jean	30 000
Productions Robishow	Robichaud Pierre	Nouveau-Brunswick	51 838
Productions Solo	Campagne Solange	Saskatchewan	30 000
Slam Disques	Extério	Plusieurs régions	49 729
Studio Ouïe-Dire	Pelletier Claire	Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	51 463
Sphère Musique	Renaud Mélanie	Montréal	50 000
Sphère Musique	Respectables	Québec	50 000
Tacca Musique	Gratton Antoine	Montréal	50 000
Tacca Musique	Jean Anik	Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	50 000
Tacca Musique	Polémil Bazar	Québec	50 000
Trafik Musique	Hughes Rick	Montréal	59 450
Volée d'castors	Volée d'castors	Lanaudière	10 000
Zone 3	Deschamps Martin	Lanaudière	50 000
Zone 3	Deschamps Martin	Lanaudière	49 154
Zone 3	Durand Catherine	Montréal	16 514
Zone 3	Néron Caroline	Montréal	50 000



## ● RÉSULTATS 2004-2005 ●

DEMANDEUR	ARTISTE	RÉGION	MONTANT \$
C4 Productions	Karkwa	Plusieurs régions	50 000
C4 Productions	Fortin Fred	Saguenay-Lac-Saint-Jean	50 000
Cie Larivée Cabot Champagne	Béluga	Plusieurs régions	50 000
Cie Larivée Cabot Champagne	Cowboys Fringants	Lanaudière	30 000
Cie Larivée Cabot Champagne	Minière Jérôme	Montréal	50 000
Diffusion YFB	Gauthier Ariane	Outaouais	50 000
Diffusion YFB	Lapointe Éric	Lanaudière	30 000
Disques Atlantis	Shock Stefie	Montréal	35 000
Disques Atlantis	St-Clair Martine	Montréal	30 000
Disques Atlantis	Dédé Traké	Montréal	50 000
Disques Audiogramme	Lapointe Pierre	Outaouais	50 000
Disques Audiogramme	Lapointe Pierre	Outaouais	25 000
Disques Audiogramme	Loco Locass	Plusieurs régions	50 000
Disques Audiogramme	Moffatt Ariane	Québec	30 000
Disques Audiogramme	Marchand Yves	Abitibi-Témiscamingue	25 000
Disques Audiogramme	Jalbert Laurence	Gaspésie	30 000
Disques Audiogramme	Senaya	Montréal	40 000
Disques Indica	Trois accords	Centre-du-Québec	42 525
Disques Indica	Dobacaracol	Plusieurs régions	52 130
Disques Justin Time	Morrisette Miranie	Bas-Saint-Laurent	49 988
Disques La Québécoise	Toupin Marie-Chantal	Montréal	30 000
Disques Lunou	Dufault Luce	Outaouais	30 000
Disques Musicor	Bégin Émilie	Laurentides	44 000
Disques Musicor	Bouchard Marie-Mai	Montréal	44 000
Disques Musicor	Montano Cornéliu	Montréal	44 000
Disques Musicor	Thibert Marie-Hélène	Montréal	24 000
Disques Musicor	Villeneuve Annie	Saguenay-Lac-Saint-Jean	44 000
Disques Musicor	Belliard Alexandre	Montréal	25 000
Disques Musicor	Niquet Marc-André	Centre-du-Québec	25 000
Disques PNM	Destroimaisons Gabrielle	Lanaudière	30 000
Disques Rococo	Letarte Maryse	Montréal	58 000
Disques Tox	Marabu	Québec	50 000





● RÉSULTATS 2004-2005 (SUITE) ●

DEMANDEUR	ARTISTE	RÉGION	MONTANT \$
DKD Disques	Desjardins Boom	Abitibi-Témiscamingue	50 000
DKD Disques	Bédar Dany	Abitibi-Témiscamingue	30 000
DKD Disques	Desjardins Boom	Abitibi-Témiscamingue	50 000
Gestion Son Image	Lelièvre Nico	Laurentides	50 000
Gestion Son Image	Jensen Tomas	Montréal	50 000
Gregg Musique	Arthur l'Aventurier	Estrie	100 000
Intertalent	Sam	Saguenay-Lac-Saint-Jean	30 000
Jajou Productions	Louis et le voyageur	Montréal	46 502
Konfit Music	Elle	Montréal	50 000
LCQ Productions	Desgroseilliers Sylvie	Montréal	65 473
MP3	Pelchat Mario	Saguenay-Lac-Saint-Jean	30 000
Novem Communications	Gaudet Mathieu	Lanaudière	50 000
Novem Communications	Ima	Montréal	78 642
Prodat	Provençal Mathieu	Lanaudière	50 000
Prodat	Mes Aïeux	Plusieurs régions	75 653
Prodat	De Larochellière Luc	Montréal	30 000
Productions Bros	Plastic Lite	Québec	42 672
Productions Byc	Vallières Vincent	Estrie	50 000
Productions de l'Onde	Major Catherine	Montréal	55 844
Productions Lalalère	Petite Jacinthe	Abitibi-Témiscamingue	50 898
Productions Louis Michel	Marcoux-Gendron Caroline	Montréal	56 774
Sphère Musique	Bossé-Pelchat Maritza	Québec	45 575
Sphère Musique	Renaud Mélanie	Montréal	50 000
Sphère Musique	Respectables	Québec	50 000
Tacca Musique	Dubé Charles	Laurentides	49 988
Tacca Musique	D'Amour France	Laurentides	50 000
TNT Productions	Boudreau Danny	Nouveau-Brunswick	43 294
Zone 3	Exode	Lanaudière	50 000
Zone 3	Deschamps Martin et Offenbach	Plusieurs régions	50 000
Zone 3	Durand Catherine	Montréal	50 000
Zone 3	Quilico Gino	Montréal	50 000



## FINANCEMENT PAR CATÉGORIE MUSICALE

### Catégories musicales

#### Alternatif

Considéré ici au sens de l'émergence d'un genre

#### Country

Genre regroupant les musiques de styles country et western

#### Folk contemporain

Genre musical couvrant le vaste registre de la musique folk à tendances actuelles

#### Hip hop

Genre musical issu des nouvelles tendances musicales comprenant le rap et le Hip hop

#### Jeunesse

Genre musical destiné principalement aux enfants

#### Musique urbaine

Genre musical issu des nouvelles tendances musicales comprenant notamment le techno, le house dance, le drum'n bass, le jungle, le tribal, le ambient transe chill, le trip hop, l'acid jazz et tous les genres issus de l'électronica

#### Musique du monde

Genre musical regroupant les styles issus mais non limités à l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale, l'Asie, l'Afrique, le Moyen-Orient et les Caraïbes de même que les musiques autochtones

#### Pop rock

Genre musical couvrant un large registre de styles, comprenant le rock acoustique et le folk rock

#### Populaire

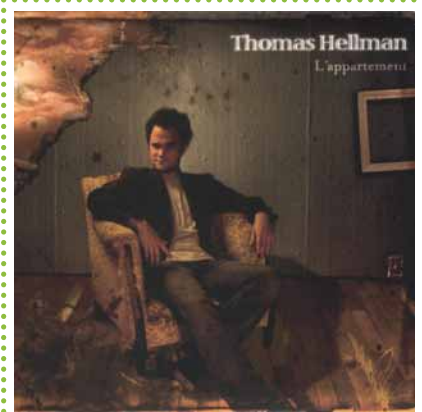
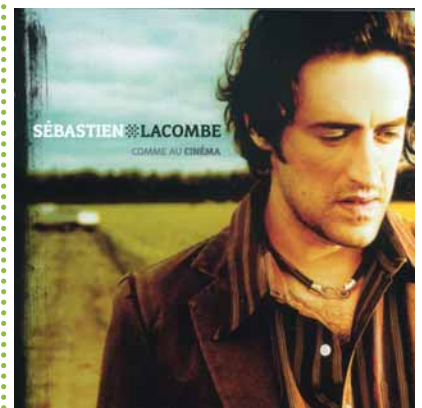
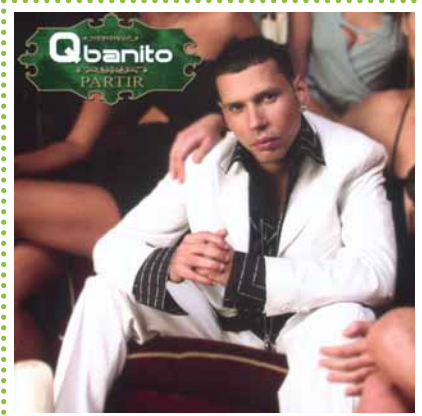
Outre la chanson, genre musical orienté vers un large public couvrant le registre easy listening à pop adulte

#### Rock

Genre musical couvrant le registre de musique au rythme accentué

#### Traditionnel

Genre musical regroupant les musiques d'origine traditionnelle



En 2005-2006, la musique populaire et le pop rock ont occupé une place prépondérante en termes de demandes reçues et acceptées, représentant 68,4 % et 69,2 % de celles-ci. Néanmoins, en comparaison des résultats de l'année 2004-2005, où ces catégories représentaient 76,6 % des demandes reçues et 77,8 % des demandes acceptées, il y a une diminution de l'importance de ces genres musicaux. La diversité musicale actuelle se reflète ainsi davantage dans l'aide octroyée, le folk contemporain, le rock et la musique traditionnelle représentant cette année 21,2 % des montants accordés.

## FINANCEMENT PAR CATÉGORIE MUSICALE

	2005-2006					2004-2005				
	DEMANDES REÇUES	MONTANTS DEMANDÉS	DEMANDES ACCEPTÉES	MONTANTS ACCORDÉS	%	DEMANDES REÇUES	MONTANTS DEMANDÉS	DEMANDES ACCEPTÉES	MONTANTS ACCORDÉS	%
Alternatif	2	105 104	2	89 875	2,9	2	100 000	2	100 000	3,5
Country	2	85 754	1	51 838	1,7					
Folk contemporain	4	140 409	4	127 973	4,1	1	50 000	1	50 000	1,8
Hip Hop	1	43 000	1	40 522	1,3	1	66 435	1	50 000	1,8
Jazz	1	43 408	1	43 408	1,4					
Jeunesse	1	50 000	1	50 000	1,6	2	155 604	2	150 898	5,3
Musique du monde	1	51 463	1	51 463	1,7	2	115 000	2	92 130	3,2
Musique urbaine	1	33 000	1	33 000	1,1	1	53 004	1	50 000	1,8
Pop rock	20	823 472	20	777 917	25,0	11	490 525	11	490 525	17,2
Populaire	34	1 363 522	34	1 309 382	42,2	38	1 708 128	38	1 617 080	56,8
Rock	7	397 775	7	351 130	11,3	4	176 962	4	172 672	6,0
Traditionnel	5	184 608	5	178 058	5,7	2	105 653	1	75 653	2,6
	<b>79</b>	<b>3 321 515</b>	<b>78</b>	<b>3 104 566</b>	<b>100</b>	<b>64</b>	<b>3 021 311</b>	<b>63</b>	<b>2 848 958</b>	<b>100</b>

## LES SUCCÈS

Le Fonds RadioStar a accompagné de nombreux projets d'artistes récompensés en 2005-2006 lors du Gala de l'ADISQ et du Gala Mimi.

### Prix

Dany Bédar	Album de l'année-Pop-rock Interprète masculin de l'année	ADISQ
Corneille	Vidéoclip de l'année	ADISQ
Cowboys fringants	Chanson populaire de l'année Album de l'année-Alternatif	ADISQ
Dobacaracol	Album de l'année-Musique du monde	ADISQ
Dumas	Spectacle de l'année-Auteur-compositeur-interprète	ADISQ
Pierre Lapointe	Album de l'année-Populaire Révélation de l'année	ADISQ
Loco Locass	Auteur-compositeur de l'année Album de l'année-Hip-hop	ADISQ
Malajube	Étoile montante Nova	Mimi Mimi
Mes Aïeux	Album de l'année-Folk contemporain	ADISQ
Marie-Élaine Thibert	Interprète féminine de l'année	ADISQ
Marie-Chantal Toupin	Album de l'année-Rock	ADISQ



Des certifications de l'Association de l'industrie canadienne de l'enregistrement, la CRIA, ont également été décernées à certains de ces artistes, dont plusieurs premiers albums.

Or	50 000
Platine	100 000
Double Platine	200 000
Triple platine	300 000
Diamant	1 000 000

#### ● Certifications

● Bédar Dany	Fruits de ma récente nuit blanche	Platine	2004
● Bédar Dany	Écoute-moi donc	Platine	2005
● Bélanger Daniel	Rêver mieux	Platine	2002
● Chicane	Ent'nous autres	Or	2003
● Corneille	Parce qu'on vient de loin	Platine	2005
● Cossette Sylvain	Rendez-vous	Platine	2002
● Cowboys Fringants	Break syndical	Platine	2004
● Cowboys Fringants	La Grand-Messe	Double Platine	2006
● Desjardins Boom	Boom Desjardins	Or	2004
● Dobacaracol	Soley	Or	2006
● Don Juan	Don Juan	Double Platine	2004
● Dumas	Le cours des jours	Or	2006
● Kaïn	Nulle part ailleurs		2006
● Lapointe Éric	Adrénaline	Platine	2002
● Lapointe Éric	Coupable	Platine	2004
● Lapointe Pierre	Pierre Lapointe	Platine	2006
● Lapointe Pierre	La forêt des mal-aimés	Platine	2006
● Le Bouthillier Wilfred	Wilfred Le Bouthillier	Double Platine	2004
● Leloup Jean	La vallée des réputations	Platine	2005
● Loco Locass	Amour oral	Or	2005
● Mes Aïeux	En famille	Platine	2005
● Mix Mania	Mix Mania	Double Platine	2003
● Moffatt Ariane	Aquanaute	Platine	2005
● Parent Kevin	Les vents ont changé	Platine	2002
● Pelchat Mario	Noël avec Jireh Gospel	Or	2004
● Quilico Gino	Noël	Or	2003
● Shock Stefie	Le décor	Or	2004
● Thibert Marie-Élaine	Marie-Élaine Thibert	Triple Platine	2005
● Toupin Marie-Chantal	Maudit bordel	Platine	2004
● Toupin Marie-Chantal	Non négociable	Platine	2005
● Trois Accords	Gros mammoth album trio	Platine	2004
● Villeneuve Annie	Quand je ferme les yeux	Platine	2006





# ÉTATS FINANCIERS

# Rapport du vérificateur

Aux administrateurs  
de Fonds RadioStar

J'ai vérifié les bilans de Fonds RadioStar aux 31 août 2006 et 2005 ainsi que les états des résultats et évolutions des actifs nets et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme aux 31 août 2006 et 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Denis Thérien  
Comptable agréé

Le 12 septembre 2006



# Résultats et évolutions des actifs nets

Exercices terminés les 31 août

	2006	2005
<b>PRODUITS</b>		
Contributions des radiodiffuseurs	2 426 942 \$	3 961 205 \$
Honoraires de gestion – ACR	(20 600)	
	2 406 342	3 961 205
Intérêts	170 975	102 704
	2 577 317	4 063 909
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Honoraires de gestion, loyer et autres charges	37 628	80 187
Salaires et avantages sociaux	157 984	82 456
Honoraires professionnels	9 262	12 946
Communications	33 828	35 558
Assurances	2 540	2 540
Frais de réunions	4 690	4 328
	245 932	218 015
<b>EXCÉDENT DISPONIBLE POUR LES CONTRIBUTIONS D'AIDE</b>		
Contributions d'aide	2 331 385	3 845 894
	2 316 105	2 331 725
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	15 280	1 514 169
<b>ACTIFS NETS NON AFFECTÉS AU DÉBUT</b>	4 191 481	2 677 312
<b>ACTIFS NETS NON AFFECTÉS À LA FIN</b>	4 206 761 \$	4 191 481 \$

# Bilans

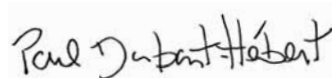
31 août

	2006	2005
<b>ACTIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Encaisse	420 938 \$	749 374 \$
Dépôts à vue (note 4)	3 700 000	3 400 000
Débiteurs (note 5)	101 539	55 568
Frais imputables au prochain exercice	1 624	1 629
	<b>4 224 101 \$</b>	<b>4 206 571 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Frais courus	17 340 \$	15 090 \$
<b>ACTIFS NETS</b>		
Non affectés	4 206 761	4 191 481
	<b>4 224 101 \$</b>	<b>4 206 571 \$</b>

Au nom du Conseil d'administration



**Denis Wolff**  
Président



**Paul Dupont-Hébert**  
Trésorier

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 août

	2006	2005
<b>EXPLOITATION</b>		
Contributions des radiodiffuseurs encaissées	2 406 342 \$	3 961 205 \$
Intérêts encaissés	145 395	122 315
Taxes de vente payées	(7 026)	(9 390)
	2 544 711	4 074 130
Contributions d'aide versées	(2 329 470)	(2 331 725)
Achats de biens et services payés	(91 811)	(129 551)
Rémunération du personnel payée	(151 866)	(76 584)
	(2 573 147)	(2 537 860)
	(28 436)	1 536 270
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Dépôt à terme		750 000
		750 000
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE</b>		
	(28 436)	2 286 270
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	4 149 374	1 863 104
<b>TRÉSORERIE À LA FIN (note 6)</b>	4 120 938 \$	4 149 374 \$

# Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 août 2006 et 2005

## 1 • STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Fonds RadioStar a été constituée le 16 février 2001 en vertu de la partie II de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

Destiné en priorité aux talents prometteurs, Fonds RadioStar, un organisme sans but lucratif, appuie par un financement significatif les projets de promotion des maisons de disques susceptibles d'avoir un véritable impact sur la carrière des artistes canadiens d'expression française. Il apporte un soutien additionnel en complétant les programmes d'aide existants et assure un second souffle aux projets de commercialisation. Fonds RadioStar verse aux maisons de disques admissibles des contributions non remboursables.

## 2 • FINANCEMENT DE L'ORGANISME

Les produits du Fonds RadioStar proviennent de contributions financières d'entreprises de radiodiffusion par l'entremise de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR).

## 3 • PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont présentés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada en tenant compte des particularités suivantes:

### **Constatation des produits**

Le Fonds RadioStar utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports au Fonds RadioStar et à son pendant anglophone, Radio Starmaker Fund, proviennent de contributions financières des entreprises de radiodiffusion exigées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) lors de transactions d'acquisition d'entreprises de radiodiffusion. Minimalement, 3 % de la valeur de telles transactions doit être versé à ces deux nouveaux fonds de commercialisation de la musique canadienne.

De façon générale, lorsque les transactions d'acquisition ont trait à des stations francophones, 80 % du 3 % est versé au Fonds RadioStar; lorsque les transactions sont reliées à des stations anglophones, 20 % du 3 % est versé au Fonds RadioStar. L'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) a la responsabilité de percevoir les 3 % de la valeur des transactions qu'elle redistribue aux deux fonds, conformément aux modalités de paiement qui ont été acceptées par le CRTC. Ces contributions financières sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité de caisse.

### **Impôts sur le revenu**

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, Fonds RadioStar est un organisme sans but lucratif et est, par conséquent, exempt d'impôts sur le revenu.

### **Apports reçus en services**

Les membres du conseil d'administration du Fonds RadioStar assistent aux réunions du conseil sans recevoir de compensation monétaire. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

# Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 août 2006 et 2005

## 3 • PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### Composition de la trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie comprend les espèces et quasi-espèces qui ne sont grevées d'aucune affectation. Les espèces comprennent l'encaisse. Les quasi-espèces comprennent les dépôts à terme détenus pour faire face aux engagements de trésorerie à court terme mais non ceux détenus à des fins d'investissement; d'une façon plus précise, elles comprennent les dépôts à terme dont la valeur ne risquent pas de changer d'une façon significative et dont l'échéance n'excède pas trois mois de la date d'acquisition.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des apports et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses.

## 4 • DÉPÔTS À VUE

	2006	2005
Dépôt à vue, 4,05 %, échéant le 29 juin 2007	3 700 000 \$	
Dépôt à vue, 2,6 %, échéant le 16 août 2006		3 400 000 \$
	3 700 000 \$	3 400 000 \$

## 5 • DÉBITEURS

Demandeur – contributions d'aide	13 365 \$	
Intérêts courus	29 784	4 204 \$
Taxes de vente	58 390	51 364
	101 539 \$	55 568 \$

Les taxes de vente font l'objet d'une opposition auprès du ministère du Revenu du Québec qui conteste le droit au remboursement partiel de 50 % des taxes de vente payées (TPS et TVQ). Au 31 août 2006, aucune décision n'a été rendue à cet égard. Si celle-ci devait être défavorable, ces taxes de vente devraient être comptabilisées aux charges de fonctionnement.

# Notes complémentaires

Pour les exercices terminés les 31 août 2006 et 2005

## 6 • TRÉSORERIE À LA FIN

	2006	2005
Encaisse	420 938 \$	749 374 \$
Dépôts à vue	3 700 000	3 400 000
	4 120 938 \$	4 149 374 \$

## 7 • OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme a versé des contributions d'aide à des entreprises apparentées pour un montant de 521 389 \$ (2005, 570 994 \$). Ces dernières sont apparentées dû au fait que leurs représentants administrent l'organisme. Ces entreprises apparentées répondent à tous les critères établis par Fonds RadioStar et, de ce fait, ne bénéficient d'aucun statut particulier ou privilège par leur représentativité au conseil d'administration.

Les administrateurs considèrent que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés.

## 8 • ENGAGEMENTS

### Contributions d'aide

Fonds RadioStar présente un solde résiduel d'engagements en fin d'exercice totalisant 1 873 419 \$ (2005, 1 396 813 \$). De cette somme, une portion de 375 333 \$ (2005, 383 994 \$) représente les engagements envers des entreprises apparentées.

## 9 • INSTRUMENTS FINANCIERS

### Juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers à court terme se rapproche de leur juste valeur à cause de leur réalisation prochaine.



FONDS RADIOSTAR  
4385, rue Saint-Hubert, bureau 2  
Montréal (Québec) H2J 2X1  
Téléphone: 514 861-8444/1 800 861-5561  
Télécopieur: 514 861-4423  
Courriel: [info@fondsradiostar.com](mailto:info@fondsradiostar.com)